

2008/8695 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 40 000 € A L'ASSOCIATION "LE FANAL" DANS LE CADRE DE LA COMMEMORATION DU BICENTENAIRE DE LA CREATION DE GUIGNOL EN 2008 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La commémoration du Bicentenaire de la création de Guignol à Lyon par Laurent Mourguet, s'articulera autour de nombreux rendez-vous tout au long de l'année 2008.

Ce bicentenaire sera d'abord célébré au travers d'expositions produites par des institutions patrimoniales de la ville. Le Musée Gadagne, présentera, du 6 février au 18 mai 2008, une exposition « *Guignol accueille Jacques Chesnais* ». Parallèlement à cette exposition, une salle du musée sera spécifiquement consacrée à Guignol. Les Archives municipales, présenteront également, à partir du 10 mars 2008, une exposition consacrée à « *Guignol et l'envers du décor* », qui permettra au public de découvrir les secrets du spectacle de Guignol.

Des partenaires culturels ont également souhaité être associés à cette commémoration avec l'objectif de décliner le Bicentenaire sous des formes variées : des spectacles, des événements, des conférences seront proposées aux Lyonnais tout au long de l'année 2008. Parmi eux, l'Association « Le Fanal » propose d'organiser un événement.

Depuis plusieurs années, « Le Fanal » travaille en effet sur le personnage de Guignol, dans sa dimension historique, sur ses opérateurs, ses techniques, sa scénographie. En 2005-2006, « Le Fanal » a notamment créé « *Le déménagement* » en spectacle de rue destiné à illustrer les origines foraines de Guignol. En 2007, « Au Grand Guignol » pour la période 1830-1914, a été présenté dans le cadre de « L'Esprit d'un siècle, Lyon 1800 / 1914 ».

Dans le cadre du Bicentenaire, le projet « *Guignol, vous avez dit Guignol* », s'appuie sur cette expérience. Il complète les projets en préparation en inscrivant Guignol dans la modernité et l'innovation : les personnages traditionnels, les sujets des saynettes, la scénographie et la présence musicale seront entièrement réinventés. Le Fanal a, en particulier, fait appel à Alain Duverne créateur des marionnettes du Bébêtes show et des Guignols de Canal +, pour revisiter la triplète historique, Guignol, Gnafron et Madelon.

Les représentations auront lieu à la fin du mois d'avril 2008 aux Halles Paul Bocuse, sous la forme d'un spectacle multi support, mettant en

scène les marionnettes d'hier et d'aujourd'hui, des images et des clips vidéos, un groupe musical.

Ce projet présente l'intérêt de permettre au public de redécouvrir dans une perspective moderne le personnage de Guignol, qui fait partie intégrante de la culture lyonnaise.

Pour soutenir financièrement la mise en œuvre de ce projet du Fanal, il vous est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement sur l'exercice budgétaire 2008, d'un montant total de 40 000 euros ».

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1. Une subvention de fonctionnement de 40 000 € est allouée à l'Association « Le Fanal » dans le cadre de son projet pour le Bicentenaire de la création de Guignol.
2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Le Fanal » est approuvée.
3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
4. La dépense résultant de cette subvention sera prélevée sur les lignes de crédits inscrites au budget de l'exercice 2008, sur le programme « spect », sur la ligne de crédit 3464, pour un montant de 40 000 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN